



Le 18 Février 2018

## GS32h : De qui se moque-t-on ?

Aucune leçon n'aura donc été retenue suite à la gestion calamiteuse des effectifs de Calvi !

Rappelons qu'un manque d'anticipation des départs en sélection professionnelle à Calvi couplé à des recrutements insuffisants de la part de notre administration aurait pu conduire à une réduction des amplitudes d'ouverture de l'aéroport de Calvi en pleine période de charge. Cela aurait été catastrophique pour la population insulaire et probablement l'équivalent d'un tremblement de terre économique et politique pour la région.

Et bien aujourd'hui, tout porte à croire que les efforts consentis par les personnels masquant les carences de notre administration, cette dernière s'en trouve confortée dans sa démarche de dégradation du service et s'engage sur la même voie pour Bastia.

L'administration a décidé au GS 32h du 15 février 2018, alors que le delta d'effectif était de -4, de n'affecter qu'une seule ressource à Bastia (1 AVE) en bafouant ses engagements. En jouant de nouveau à l'apprenti sorcier, l'administration espère-t-elle revivre le scénario pas si lointain où l'approche de Bastia était contrainte de poser des régulations sur les vols commerciaux à l'arrivée et de fermer son SIV faute d'effectif. Est-ce bien là l'ambition que doit avoir la DSNA de vouloir freiner la croissance du trafic aérien en Corse ?

Il avait été en effet validé en CT Corse du 29 janvier 2018 qu'un poste de CDQi « supplémentaire » serait créé et compensé dans l'effectif opérationnel. Or, lors du GS32h du 15 Février, les représentants des personnels se sont vu signifier que le deuxième poste de CDQi serait compensé puisque le premier poste est voué à disparaître. Première nouvelle puisque cela n'avait jamais été évoqué avant ce GS32h ! Et visiblement le terme de « supplémentaire » n'a pas la même signification pour l'administration que pour les personnels.

L'administration a par ailleurs soutenu que la charge de formation ne nécessitait pas d'avoir un poste de CDQi et que le premier poste n'avait donc pas vocation à être maintenu. Elle démontre ainsi une méconnaissance des plus totales du fonctionnement des terrains de tailles comparables à Bastia, où les tâches de l'encadrement par manque global de ressources opérationnelles dépassent le cadre prévu par les fiches de postes.

Les CAP ne sont jamais jouées à l'avance mais l'administration ne peut décemment pas ignorer le risque d'hémorragie au vu du nombre de postes ouverts dans des CRNA dits attractifs. En tout cas les personnels ne l'ignorent pas et tirent dès aujourd'hui la sonnette d'alarme.

Dans une région où le transport aérien revêt une dimension toute particulière, nous ne saurions être complices muets d'une stratégie qui à moyen voire court terme pourrait ébranler jusqu'à l'efficacité du service rendu notamment dans le cadre de la continuité territoriale. On peut être certains que ce sujet intéresserait une fois de plus particulièrement nos élus locaux.

Nous enjoignons donc à l'administration de ne pas répéter les mêmes erreurs pourtant si récemment commises et à respecter ses engagements envers les personnels.